

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 juillet 2006
(convocation du 10 juillet 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DANCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHAIER Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Construction du tramway 2ème phase - Le Bouscat - Parc Relais "Ravesies" - Construction d'un bâtiment à usage de stationnement automobiles et cycles - (RELAJ 211) - Appel d'offres - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la création de la 2^{ème} phase du réseau tramway, notre établissement public doit faire construire au Bouscat un parc de stationnement automobiles et cycles appelé « Parc relais RAVESIES » situé allées de Boutaut.

Le bâtiment sera construit en superstructure et comportera 6 niveaux de stationnement dont un en sous-sol et un en terrasse. Sa capacité est de 366 places de stationnement automobiles (dont 9 pour les personnes à mobilité réduite et 2 pour les véhicules électriques) et 26 places pour les vélos sont également prévues.

Les travaux concernent le bâtiment comprenant, outre les stationnements, des locaux techniques et de services associés.

Par marché 05 051 U, la Communauté urbaine de BORDEAUX a confié au groupement Grumbach et associés / Augier / CETAB Ingenierie / Light cibles dont le mandataire est M. Grumbach, la maîtrise d'œuvre de ce bâtiment.

Par délibération 2006/0248 en date du 28 avril 2006, le Conseil de Communauté, en application de la loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique) du 12 juillet 1985, a approuvé l'avant projet définitif pour un coût prévisionnel des travaux de 4 094 640,27 € HT (valeur octobre 2004), soit 4 327 598,70 € HT en valeur juin 2006.

Les études de projet étant validées, il convient de faire procéder à la réalisation de ce bâtiment.

A cet effet, un dossier de consultation des entreprises donnant lieu à publicité au niveau européen sous forme d'un appel d'offres ouvert en vue d'un marché à prix global et forfaitaire conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics a été élaboré (dossier consultable par les Conseillers Communautaires à la Direction centrale des Achats et Marchés en application des articles L 2121.12 et L 2121.13 du Code Général des Collectivités territoriales).

Cette opération sera réalisée par une entreprise générale ou un groupement d'entreprises dans un délai de 13 mois y compris période de préparation.

La dépense correspondant à ces travaux est estimée à 4 327 598,70 € HT valeur juin 2006 soit 5 175 808,05 € TTC et sera prise en charge au budget annexe TRANSPORTS, Exercices 2006 à 2008, Chapitre 23, compte 23800102, CRB H 340, programme TW20F.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner le dossier de consultation des entreprises et autoriser Monsieur le Président :

- à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert lancé en application notamment des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ou le groupement momentané d'entreprises qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à l'appel d'offres ouvert, et en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à procéder à la recherche d'une entreprise ou d'un groupement momentané d'entreprises, soit par voie de nouvel appel d'offres sur la base d'un dossier éventuellement adapté au contexte de la concurrence ou modifié, en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-I-1 dudit Code,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN CAZABONNE

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 AOÛT 2006**

